Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Plan pour la ressource en eau en Vaucluse, ça baigne



Ce 'PARE', projet de préservation durable de l'eau, a fait l'objet d'un examen technique pour notamment désimperméabiliser les cours de récréation des écoles maternelle et primaire de Bédoin, de l'aménagement et la renaturation du Boulevard de la République et de ses abords au cœur de La Tour d'Aigues.

Le Département de Vaucluse s'est également engagé à soutenir l'agriculture à travers une stratégie d'irrigation des terres. Plus de 25 000 hectares (52% des 47 000 irrigables) sont gérés par des associations syndicales de propriétaires (ASP). Cette révision du système d'aménagement hydraulique et d'équipement rural concerne une demi-douzaine de communes en Vaucluse.

À Sainte-Cécile-les-Vignes, sont prévus des travaux de modernisation des réseaux gravitaires par un système sous pression, aux Taillades mise en place d'un système hydro-économe sur la station de pompage de la Vidale. Au Thor et à l'Isle-sur-la-Sorgue, acquisition de compteurs connectés et mise en place d'une radiorelève sur le Canal de l'Isle.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Sont prévus aussi à Cheval Blanc et Robion pour l'Union du Canal Luberon Sorgue Ventoux, des travaux de sécurisation des régulateurs. Pour l'ASA de Carpentras, un aménagement du réseau gravitaire qui concerne les communes de Velleron, Carpentras, Aubignan et Beaumes-de-Venise. Enfin, dans le nord du département est envisagé un chantier de sécurisation du fossé des eaux pluviales à Saint-Marcelin-les-Vaison.

Entre le FEADER (Fonds Européen agricole pour le développement rural), l'Agence de l'Eau, les aides de la Région Sud et le financement du Conseil départemental de Vaucluse, ces travaux s'élèvent à plus de 7M€ hors-taxes.

Elections sénatoriales de Vaucluse ce dimanche, Lucien Stanzione mise sur le terrain

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



À l'approche des élections sénatoriales qui auront lieu ce dimanche 27 septembre 2026, le sénateur PS (Parti socialiste) de Vaucluse, 'Agir ensemble, pour le Vaucluse', Lucien Stanzione défend un bilan fondé sur la proximité avec les élus. Agriculture, accès à l'eau, pastoralisme, services publics : il présente une liste composée de maires et d'élus locaux, loin des seuls appareils politiques. Sept listes sont en lice ici.

En Vaucluse, les prochaines élections sénatoriales se joueront au suffrage indirect ce dimanche 27 septembre. Les grands électeurs : maires, conseillers municipaux, départementaux et régionaux désigneront les représentants du département au Sénat. Trois sièges sont à pourvoir. Le scrutin se déroulera à la proportionnelle, sur des listes paritaires. Le sénateur sortant Lucien Stanzione fait de son expérience de terrain un argument central. D'ici vendredi il aura rendu visite à plus de 145 élus depuis le début de sa campagne.

Quel bilan tirez-vous de votre mandat depuis 2020 ?
Lucien Stanzione : « Une satisfaction globale des élus »
« Je ne vais pas prétendre que tout a été parfait, observe Lucien Stanzione sénateur PS de Vaucluse, mais je tire un bilan plutôt satisfaisant de ces six années. Les retours des maires et des élus sont bons, notamment sur notre présence et notre disponibilité. Avec Jean-Baptiste Blanc, (Ndlr : Jean-Baptiste

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Blanc, sénateur LR, Liste Les Républicains avec Dominique Santoni, Pierre Gonzalvez, Dominique Plancher et Patrick Adrien) nous avons souvent travaillé ensemble sur des dossiers locaux. Je pense notamment à l'hôpital d'Apt, où nous avons défendu le service public hospitalier. Nous n'avons malheureusement pas réussi à empêcher la fermeture du service de chirurgie. Je le regrette profondément. La santé a un coût, mais elle n'a pas de prix. Mon action s'est aussi concentrée sur l'agriculture, les filières économiques locales, la gestion de l'eau, les territoires de montagne et l'adaptation au changement climatique. Ce sont des sujets très concrets, auxquels les élus sont confrontés chaque jour. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Lucien Stanzione co-rapporteur d'une mission d'information sénatoriale sur le pastoralisme Copyright LS

La viticulture, la cerise et la lavande sont fragilisées par le climat. Que proposez-vous ?
L.S. :« L'État doit anticiper, pas subir »
« Le changement climatique n'est plus une menace lointaine. Il affecte déjà les rendements, les cultures et les revenus. Le gouvernement parle de transition agroécologique, mais encore faut-il une véritable volonté politique. On renvoie trop souvent les décisions aux filières. Or, l'État doit être capable d'anticiper. Il doit travailler avec les chambres d'agriculture et accompagner les exploitants avant que les difficultés ne deviennent irréversibles. L'agriculture vauclusienne repose largement sur de petites exploitations spécialisées, de 20 à 50 hectares. Elle ne ressemble pas aux grandes structures céréalières du nord de la France. La viticulture, la cerise ou la lavande sont parfois considérées comme des productions de niche. Elles font pourtant vivre des familles, des villages et toute une économie locale. Il faut donc soutenir la diversification, financer l'expérimentation et mieux accompagner les changements de cultures. Mais aussi garantir l'accès à l'eau. »

Vous défendez les retenues collinaires. Pourquoi ?
L.S. : « Pour que les ressources soient préservées »
« Il ne s'agit pas de promouvoir des mégabassines. Je parle de petites retenues capables de stocker l'eau lors des épisodes de fortes pluies, notamment à l'automne et en hiver, pour la restituer pendant les périodes sèches. Cette solution pourrait servir l'élevage et l'agriculture en altitude. Elle permettrait aussi de réduire la pression sur les nappes phréatiques, notamment la nappe du Miocène, qui s'étend de Carpentras à Visan et constitue une réserve stratégique pour le département. Bien sûr, ces ouvrages doivent être encadrés. Il faut tenir compte de l'évaporation, des besoins des milieux naturels et de la sobriété des usages. Mais laisser l'eau abondante s'écouler en période de pluie, puis manquer quelques mois plus tard, n'est pas une politique de gestion durable. »

Dans le Ventoux et les zones pastorales, la présence du loup alimente les tensions. Quelle position défendez-vous ?
L.S. : « Le pastoralisme avant tout »
« Je ne suis pas favorable à l'éradication du loup. La question est celle de la cohabitation et de l'équilibre entre les activités. Pour ma part, je fais le pari de l'économie pastorale. Elle fait vivre des familles et entretient les paysages. Elle ne concerne pas seulement le plateau de Sault : il y a des brebis à Monteux, au Thor et dans de nombreuses communes de plaine. Les éleveurs doivent être mieux aidés pour protéger leurs troupeaux. Cela passe par des chiens de défense correctement formés, des équipements adaptés, des clôtures et une surveillance renforcée. Des associations comme Ferus participent déjà à cette présence sur le terrain. Le loup doit pouvoir trouver sa place dans certains espaces, notamment les alpages. Dans les zones de moyenne montagne, le pastoralisme doit rester prioritaire. Sans éleveurs, les paysages se ferment et c'est toute une économie rurale qui recule. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Lucien Stanzione et l'équipe de recherche INRAE lors du lacher de Ganapis Copyright LS

Le Sénat peut-il encore agir pour les petites communes, les commerces et les services publics ?
L.S. : Défendre des communes «qui n'ont pas de rentabilité»
« Oui, mais il faut accepter une idée simple : certains territoires ne seront jamais rentables au sens strict. Cela ne signifie pas qu'ils doivent être abandonnés. Avec le sénateur Christian Redon-Sarrazy, j'ai travaillé sur un texte consacré à la préservation du patrimoine rural, adopté par le Sénat en juillet. Restaurer un bâtiment, maintenir un commerce ou sauver un service de proximité, c'est aussi retenir des habitants. Les élus cherchent des solutions pour obtenir la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), mobiliser le Fonds vert (Accélérer la transition écologique dans les territoires) ou préserver la dotation globale de fonctionnement. Ils veulent pouvoir réparer une route, rénover une école, végétaliser une cour ou maintenir un cabinet médical. La France dispose de moyens, mais elle ne les affecte pas toujours au bon endroit. Il faut davantage de partage et une politique plus ferme en faveur des communes rurales. »

Votre démarche se distingue-t-elle des précédentes élections ?
L.S. : « Une liste composée d'élus locaux »
« En 2020, j'avais constitué une liste avec plusieurs formations de gauche. Cette fois, j'ai voulu partir d'une autre réalité : les élus locaux ne demandent pas d'abord une étiquette politique. Ils veulent être accompagnés sur leurs dossiers. Ma liste réunit donc des élus de terrain : Sophie Rigaut, conseillère départementale de Vaucluse, vice-présidente du Service départemental d'incendie et de secours, Sandrine Raymond Lucarini, engagée sur les questions d'emploi et de jeunesse, Christian Vachier-Moulin, agriculteur, viticulteur et éleveur, ainsi que Philippe Armengol, maire de Velleron, très investi sur les questions environnementales. Ce sont des maires et des responsables locaux en exercice. Ils connaissent les contraintes budgétaires, les problèmes de recrutement, les urgences liées à l'eau ou aux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

services publics. Ils ne sont pas hors-sol. Cette liste n'est pas construite autour d'un accord partisan. Chacun conserve ses convictions. Mais nous partageons une priorité : servir les communes et leurs habitants. »

Vous avez déjà visité la majorité des communes du département. Est-ce votre stratégie électorale ?
« Le calcul se fera le jour du scrutin »
« Je ne veux pas faire de calcul. Je préfère travailler. A vendredi j'aurai visité plus de 145 communes sur les 151 que compte le Vaucluse. Je continue à me déplacer, parfois avec un membre de la liste selon les secteurs. Les grands électeurs voient les candidats, posent leurs questions et jugent sur pièces. Notre campagne repose sur cette proximité. Le résultat, lui, se fera le jour du scrutin. »
Propos recueillis par Mireille Hurlin

A lire aussi

'Sénateur Jean-Baptiste Blanc, 'Relever les nouveaux défis du territoire' **ici**

'Sénatoriales en Vaucluse : LFI veut « remplacer le chacun pour soi par le tous ensemble' **ici**

'Le RN Vaucluse bientôt au Sénat ? Thierry d'Aigremont y croit' **ici.**

'Elections sénatoriales de Vaucluse ce dimanche, Lucien Stanzione mise sur le terrain' **ici**

'Sénatoriales : Sylvie Viala entend mettre sa véritable connaissance du terrain au service du Vaucluse' **ici**

'Anaïs Hausmann sera bien candidate aux sénatoriales en Vaucluse' **ici**

Eaux en bouteilles : pureté et transparence ne coulent pas de source d'après 'Que choisir'

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Avec 7 milliards de bouteilles vendues par an, le marché des eaux minérales est plutôt juteux, surtout quand on sait qu'elles coûtent 400 fois plus cher que l'eau du robinet.

Un scandale avait déjà été révélé en 2024 par la cellule 'Enquête' de Radio France et le quotidien *Le Monde*, à propos de Nestlé Waters et notamment son site de Vergèze (Gard) où des matières fécales avaient été éliminées par des filtrations non conformes et interdits. À l'issue d'une longue et implacable enquête de la commission d'enquête du Sénat, 4 millions de bouteilles, soit l'équivalent de 2415 palettes avaient été bloquées ou détruites.

Après les PFAS (substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées) ou « polluants éternels », le mensuel de défense des consommateurs *Que choisir* s'est intéressé au TFA (acide trifluoroascétique) émis entre autres par des pesticides. Pour ce test, il a acheté 32 bouteilles, 25 d'eau minérale naturelle, 7 d'eau de source, et a fait analyser leur composition pour traquer les polluants. Pour qu'une eau soit jugée « conforme » en France, il faut que la concentration en PFAS et TFA ne soit pas supérieure à 100

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

nanogrammes par litre. Le Danemark est plus strict puisque la barre est fixée à seulement 2na/l.

En tête des bouteilles les plus polluées, Thonon, eau minérale naturelle des Alpes avec un taux de 650 TFA/ litre, 2e Vitel (440), 3e U (410). Suivent Contrex (350), Hépar (280), Courmayeur (270), Wattwiller (240). Des eaux des volcans d'Auvergne ont une teneur moins concentrée : 190 pour Rozana, dans le Puy-de-Dôme, pas loin de Chatelguyon, 140 pour Vichy Célestins, 120 pour Mont-Dore, 90 pour Volvic.

Heureusement figurent dans ce classement 11 bouteilles totalement exemptes de TFA, Cristaline, qui dispose d'un réseau d'une trentaine de sources en France, dont celle de Sainte-Cécile-les-Vignes en Vaucluse, Quézac dans les Cévennes, et St-Yorre dans l'Allier. D'autres eaux qui ne figurent pas dans le test de *Que choisir* sont également de qualité : Mont Roucous, Evian, Montclar, Badoit qui ne contiennent pas non plus de micro-plastiques.

Finalement, l'eau du robinet, qui subit nombre d'étapes avant d'être classée « potable », protection des ouvrages de captage, tamisage, décantation, filtration, puis désinfection par différents agents (chlore, ozone), ultra-violets voire charbon actif qui absorbent polluants, pesticides et bactéries, est la plus fiable. Ses caractéristiques sont régulièrement contrôlées par l'ARS pour garantir la sécurité sanitaire (température, teneur en pH, dureté, goût, odeur, absence d'agents pathogènes). Un seuil-limite est fixé pour les nitrates, le plomb, le benzène. En plus, elle contient des sels minéraux, des oligoéléments, du calcium, magnesium, potassium, fluor, qui sont bons pour notre santé. Elle l'emporte haut la main en termes de coût, elle est disponible 24h/24, pas besoin de camions pour transporter les packs de 6, ni pour éliminer les 150 000 tonnes de déchets plastiques qu'elle génère chaque année. Elle n'est pas éclaboussée par les scandales sanitaires à répétition du puissant lobby de minéraliers sans vergogne. Commune par commune, une carte est à votre disposition pour connaître les résultats de qualité de l'eau distribuée chez vous. À la vôtre ! Santé !

Eau en Vaucluse : Préserver l'abondance

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



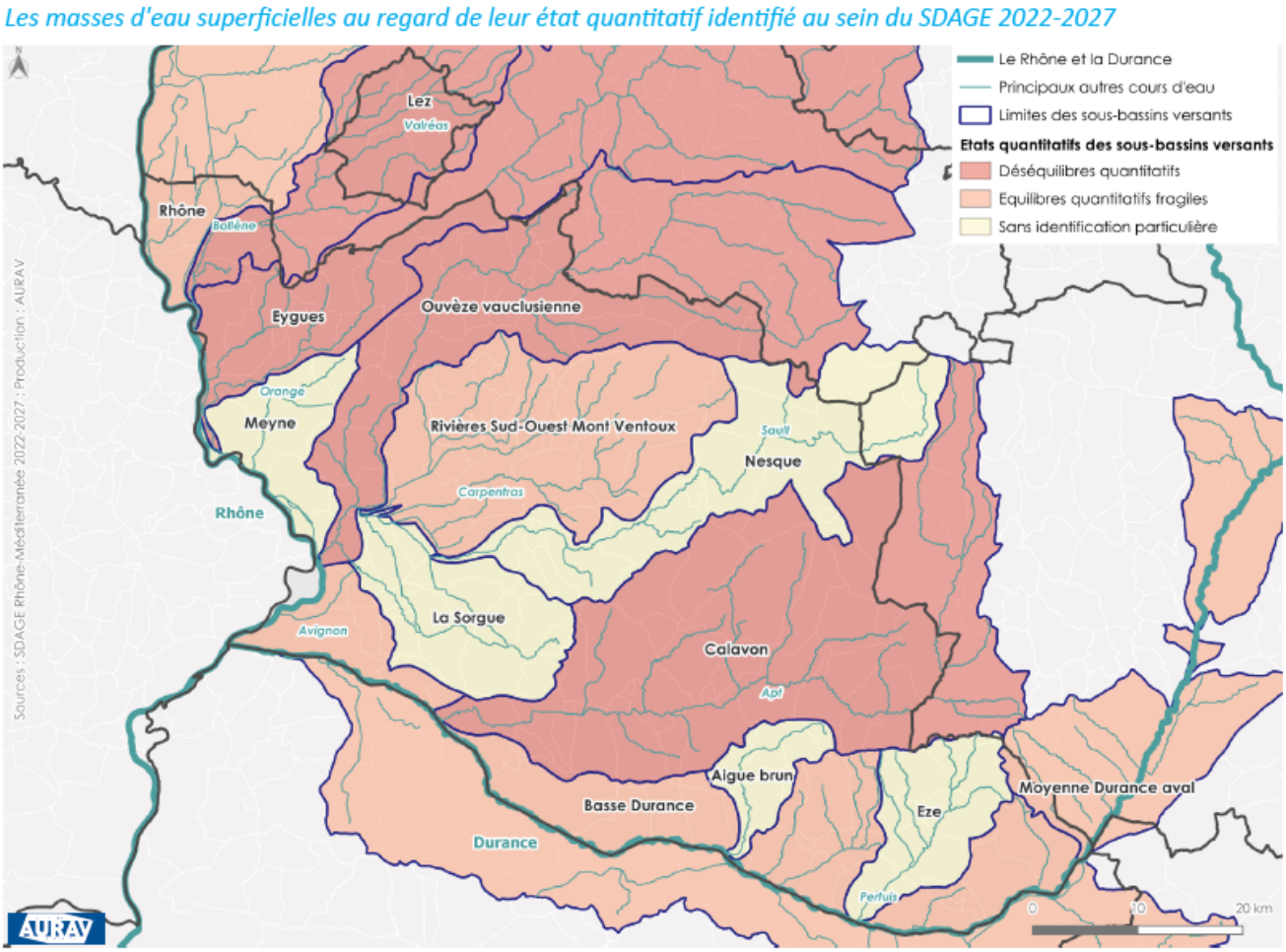
Le Vaucluse est irrigué par le Rhône et la Durance et dispose d'importantes nappes souterraines. Pourtant, derrière cette apparente abondance, les fragilités se multiplient. Cours d'eau en déficit, nappes sous pression, sécheresses récurrentes et besoins agricoles placent désormais l'eau au cœur des choix d'aménagement. Une étude d'ObserVaucluse, et de l'Aurav (Agence d'urbanisme Rhone-Avignon-Vaucluse) dresse un état des lieux qui invite à changer de regard sur une ressource longtemps considérée comme acquise.

Le paradoxe vauclusien tient presque à sa géographie. Le département est bordé par deux ressources majeures, le Rhône et la Durance, compte quelque 2 000 kilomètres de rivières, dont 500 km pour le seul réseau des Sorgues, et possède 16 grandes masses d'eau souterraines. Sur les 13 sous-bassins versants du département, quatre sont en déséquilibre quantitatif et quatre autres présentent un équilibre fragile. Quant aux cours d'eau suivis par le Département, seuls 43% environ affichent un bon ou très bon état

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

écologique.

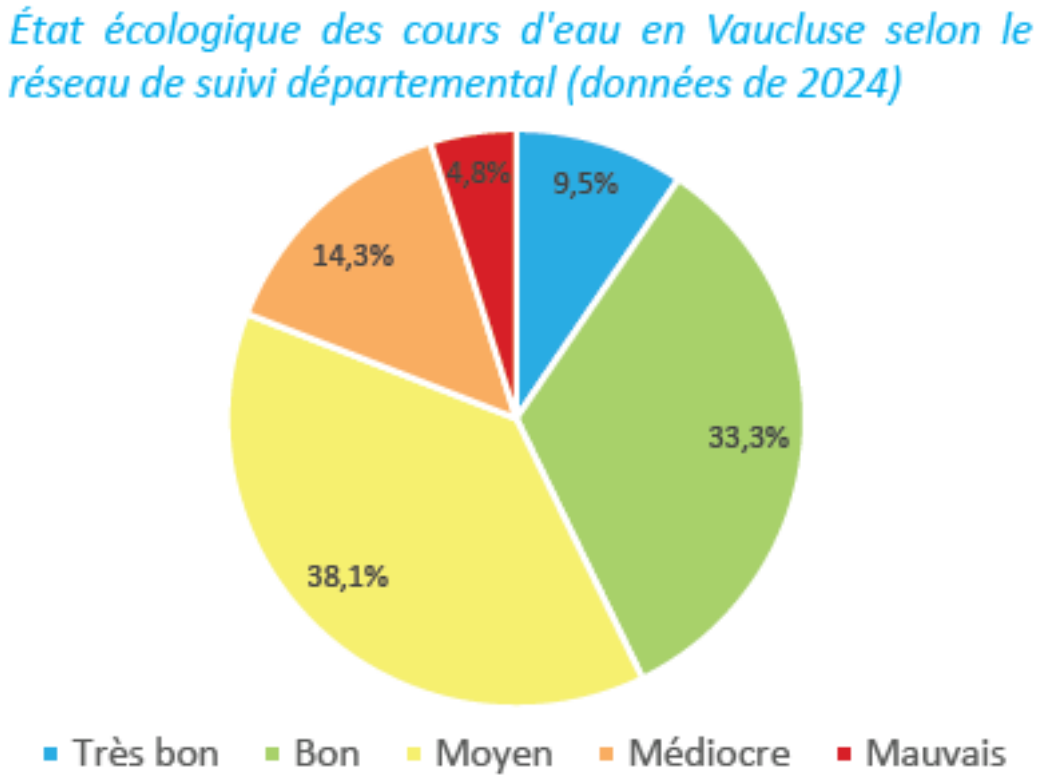


Comment se portent les nappes phréatiques ?
La situation des nappes n'est guère plus uniforme. Cinq ressources souterraines sont considérées comme stratégiques pour l'alimentation en eau potable et couvrent 67% du territoire vauclusien, tandis que quatre nappes sont déjà identifiées en déséquilibre quantitatif. C'est là que cela se complique. En 30 ans, la température moyenne a déjà progressé de 1,1 °C en Vaucluse. Les sécheresses s'allongent, les pluies deviennent moins régulières et les sols s'assèchent.

Les projections de l'Aurav
Les projections présentées par l'Aurav alertent : dans certains secteurs, les précipitations estivales pourraient diminuer de plus de 15% à l'horizon 2050. Surtout, les débits d'étiage des cours d'eau pourraient reculer de 10 à 60%. Depuis 2011, le Vaucluse a déjà connu 80 arrêtés de restrictions liés à la sécheresse. La crise exceptionnelle tend ainsi à devenir un rendez-vous récurrent. Cette tendance dépasse le Vaucluse. L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse estime que 40% du bassin Rhône-Méditerranée connaît déjà un déficit chronique en eau.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



L'agriculture en première ligne

Dans ce département de vignes, de vergers et de maraîchage, la question est particulièrement sensible, car l'irrigation agricole concentre l'immense majorité des prélèvements d'eau, loin devant l'alimentation en eau potable. Le Département estimait ainsi sa part à 84% des prélèvements, contre 15% pour l'eau potable. Cela ne signifiait pas que toute cette eau soit définitivement consommée : une partie des volumes prélevés, notamment dans les grands réseaux d'irrigation, retourne au milieu naturel. Mais la dépendance demeure considérable. Quelque 21% des terres agricoles vauclusiennes sont irriguées et environ 345 millions de mètres cubes étaient prélevés annuellement pour l'irrigation, relevait le Département. La réponse ne se résume donc pas à chercher davantage d'eau, mais plutôt à améliorer les réseaux, pour une irrigation plus efficiente et recourir, lorsque cela est possible, à des ressources moins fragiles.

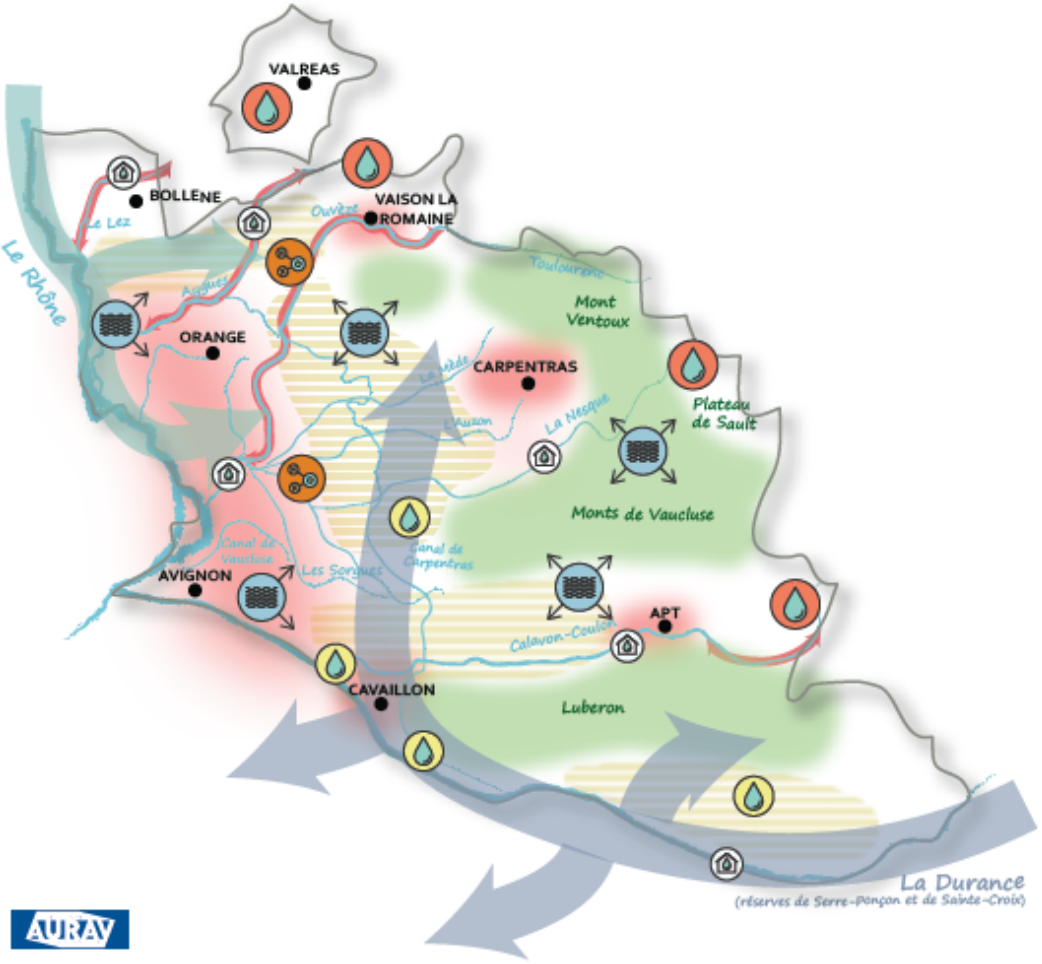
Construire là où l'eau le permet

Ce que soulève l'étude ? L'eau devient un préalable à l'aménagement du territoire. Accueillir de nouveaux habitants, construire des logements ou développer des activités suppose désormais de vérifier que la ressource pourra suivre. Le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) du Pays d'Apt Luberon applique déjà cette logique en confrontant ses ambitions démographiques aux capacités réelles de production d'eau potable. Ainsi, la disponibilité en eau devient le préalable obligatoire à la réalisation du projet et décide s'il est soutenable ou non.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

CARTOGRAPHIE DES ENJEUX DE LA RESSOURCE EN EAU EN VAUCLUSE



- Zone où les masses d'eau souterraines sont exposées aux pollutions par les pesticides
- Zone sensible à l'euthrophisation : pollution domestique, pollution agricole et modification des conditions physiques d'écoulement des eaux
- Nappes stratégiques pour l'alimentation en eau potable : secteurs à préserver : Alluvions du Rhône et de la Durance, nappe souterraine Miocène-Comtat, Karst profond du synclinal d'Apt et nappe couvrant le Nord-Est du Vaucluse
- Secteurs où la ressource en eau locale inssufisante est compensée par des apports externes qui permettent l'irrigation des terres agricoles
- Secteurs fortement contraints, où la ressource en eau est insuffisante
- Cours d'eau et bassins concernés par des réductions de prélèvements
- Principaux secteurs urbanisés : enjeux de préservation et valorisation des cours d'eau en milieu urbain et de limitation de l'imperméabilisation des sols
- Grands espaces agricoles
- Grands espaces naturels
- Transferts d'eau depuis la Durance : ressource sur sollicitée
- Transferts d'eau depuis les nappes du Rhône vers Vaison-la-Romaine et Carpentras

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

ObserVaucluse

C'est précisément l'ambition du travail engagé par ObserVaucluse. Ce premier volet rassemble les connaissances et identifie les acteurs ; un second doit approfondir l'intégration de l'équilibre entre ressources et besoins dans les documents d'urbanisme. Le sujet est donc particulièrement concret. Demain, la capacité d'un territoire à se développer dépendra aussi de l'eau dont il dispose. Et en Vaucluse, cette question pèse déjà sur sa stratégie à dessiner l'avenir. Créé en 2022, ObserVaucluse est l'observatoire territorial de Vaucluse. Il est co-piloté par la DDT (Direction départementale des territoires de Vaucluse) de Vaucluse et le Département de Vaucluse. Son animation et sa mise en œuvre technique sont assurées par l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (Aurav). La structure a pour missions de partager et diffuser l'information territoriale, de renforcer la coopération entre les acteurs publics, d'aider au pilotage et à la mise en cohérence des actions politiques publiques vauclusiennes et d'appuyer les projets des collectivités de Vaucluse.

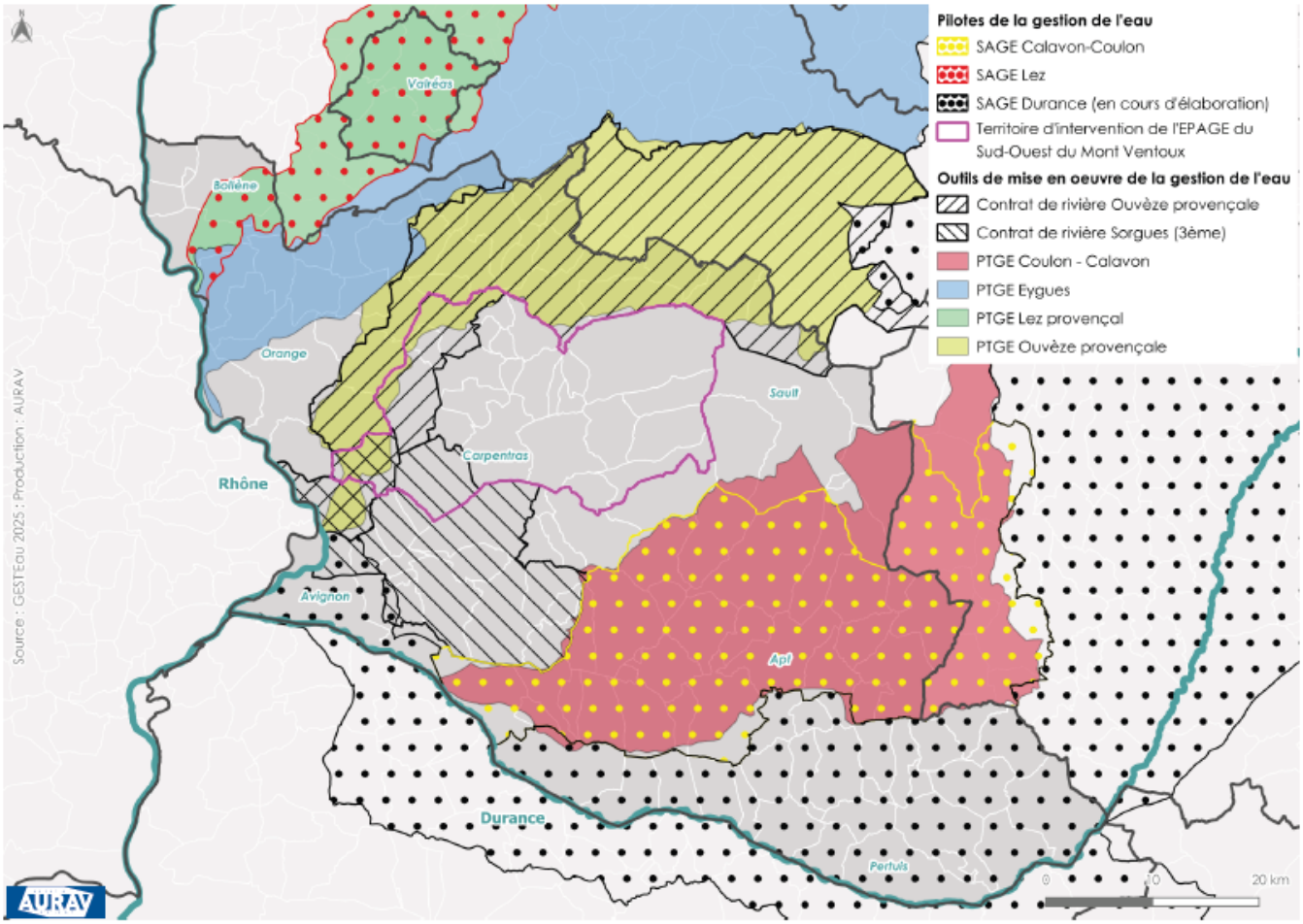
Sources : ObserVaucluse. Adéquation entre les ressources et la demande en eau en Vaucluse. Toute l'étude volet 1 ici. Aurav. Avril 2026. Direction de la publication : Gilles Périlhou Réalisation : Gianni Judas, Pierre-Baptiste Faure (Aurav), Conseil Départemental de Vaucluse, Direction Départementale des Territoires de Vaucluse. Partenaires contributeurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région Sud, Arbe.

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Localisation des périmètres d'outils de planification de la gestion de la ressource en eau en Vaucluse



Émergences, le festival de l'eau du 11 au 13 septembre à Aramon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Un festival désormais aussi indispensable que l’eau

Créé en 2022, en lien avec la commémoration des 20 ans des inondations tragiques qui avaient frappé le Gard et la commune d’Aramon, ce festival pluridisciplinaire en est à sa cinquième édition. C’est désormais un rendez-vous traditionnel, le deuxième week-end de septembre grâce à la pugnacité de Sabine Chatel, de dizaines de bénévoles ainsi que la mobilisation des commerçants du village, des élus et des habitants de la commune et alentours qui permettent cette rencontre à taille humaine, loin de tout catastrophisme mais avec lucidité et vigilance. Avec pour philosophie « Alerter et Emerveiller », ce festival relève le défi de mêler musique, réflexion et engagement autour de l’environnement, de la protection de la biodiversité, et de la culture du risque inondation. La musique n’est pas en reste avec des artistes sensibles et engagés, porteurs de mémoire et inspirés par l’eau.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Comprendre les catastrophes, explorer les phénomènes plutôt que les subir

Les glaciers fondent et s'effondrent,les orages et les tornades grondent et tourbillonnent, et nos rivières débordent parfois trop violemment… Lors de deux tables rondes on essaiera de comprendre en quoi « ralentir l'Eau » permet de mieux la préserver grâce à des solutions locales et efficaces qui luttent contre la sécheresse. Jean Jalbert, directeur de la Tour du Valat nous expliquera pourquoi il faut protéger les delta des fleuves, eux qui accueillent près de 5% de la population mondiale alors qu'ils représentent moins de 1% de la surface des continents.

Trois soirées musicales dans la Cour du Château d'Aramon

Le piano sera à l'honneur pour cette première soirée. La jeune pianiste malaisienne, Bridget Yee est reconnue pour ses interprétations empreintes d'imagination, d'intensité et de profondeur émotionnelle interprétera des oeuvres de Rameau, Gershwin, Scriabin et Chopin. Après un entracte de vingt minutes place au chanteur et pianiste Walid Ben Selim qui se fait le porte-voix des plus grands noms de la poésie soufie. À travers cet Orient mythique, mystique et millénaire, il cherche à percer la vibration première dans un souffle épique et méditatif. Dans ce récital, il s'accompagne lui-même au piano, quelques notes pour souligner son chant intime et profond.Le samedi soir, place à la musique du monde du guitariste brésilien João Selva. Militant actif de la cause amazonienne, il évoque dans ses chansons la déforestation, la nature attaquée et les enjeux écologiques de son pays.Sa musique est une revigorante machine à danser qui mélange samba, soul, jazz et funk., le concert sera d'ailleurs en version debout. Le quatuor vocal féminin occitan « La Mal Coiffée » clôturera le festival le dimanche par des chants populaires occitans et des poésies accompagnées seulement de percussions.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Quatuor La Mal Coiffée. ©KipLott Large

Un programme de 3 jours labellisé 'Événement Détonnant en Occitanie'

Vendredi 11 septembre
Expositions photos : « Deltas du Monde » / « Ice » Glaciers
18h : Planet : apéro musical / Foodtrucks
20h30 : Cour du Château. Récital Bridget Yee piano classique 50mn ; Concert Walid Ben Selim piano voix 45mn
23h : Cour du Château – Ambiance musicale

Samedi 12 septembre
9h : Planet – Marché producteurs locaux (vins, fromage, miel, légumes), stands partenaires
11h : Planet – Table ronde : Présentation du projet Life Source par EPTB et CCPG
10h : Médiathèque – Lecture Kamishibai par Frédérique Delsaut : La bonne idée de monsieur Johnson (sensibilisation dépollution des fleuves)

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

14h / 17h30 : Ateliers – réparation vélos, réparation éléctro ménager, cuisine zéro déchets
14h / 17h30 : Cour espace Jarié, et autour en continu ateliers, jeux, maquillage, buvette, goûters
14h30 : Salle Jarié. Film dessin animé « Contes sous la Mer »
14h30 : Table ronde – TBC : Les deltas dans le Monde ? Qu'est ce qu'un delta ? en partenariat avec le Parc de la Campagne et l'IAGF
17h : Cour Hotel de Laudun – Contes par Leyla Darwiche. A partir de 6 ans
18h : Planet – apéro musical. Foodtruck
20h30 : Cour du Château – Concert payant. Joao Selva « Navega » Musiques du Monde/Brésil
22h30 : Cour du Château – DJ Set Brazil par Joao Selva

Dimanche 13 Septembre
9h : Balade gourmande – visite des producteurs locaux Montfrin
9h : Balade à vélo sur les berges du Rhône et les roubines
10h : Zone humide des Paluns – Promenade botanique avec Françoise Kunstmann, cueilleuse.
10h : Zone Humide des Paluns – Balade-spectacle dans la zone humide : L'Arbre Fleuve / Cie Michel Tallaron avec l'EPTB Gardons
12h / 14h : Déjeuner Parc du Chateau Le Plaisir – Concert groupe de jazz Aramon Les Brassemers.
14h30 : Atelier Chloé Aymes pour enfants – médiation, sophrologie -association Au coeur de l'O
17h : Cour du Château. La Mal Coiffée. Quatuor vocal féminin Occitan
18h30 : Cour du Chateau – apéro musical
Et aussi : expos photos, apéro musicaux, stands sensibilisation, foodtrucks

En pratique

Point Info Festival – Petite Halle – du 9 au 13 septembre 2026 – 9 h à 18h.
Concerts au Château : 18€ / Tarif réduit 12€ (Bénéficiaires tarif réduit : jeunes < 26 ans, demandeurs d'emploi.)
Balades, spectacle et film jeune public : en participation libre
Les animations, balades, rencontres, débats, sont gratuits et ouverts à tous.
La réservation est conseillée pour les ateliers, les promenades, balades vélo en groupes restreints.

Billetterie
Par internet : Site www.emergencesfestival.fr / bouton « Réserver vos billets »
Par téléphone : 06 19 72 96 43
Par mail : contact@emergencesfestival.fr
Guichet : à partir du 9/09 ouverture point Info Petite Halle sur le Planet.
Guichet, si disponibilité, chaque soir une heure avant les concerts.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Droit de réponse du grand Avignon à propos de l'eau



Suite à l'article du 7 aout » intitulé : « Communes du Grand Avignon, quand la hausse de l'eau coule en silence », le Grand Avignon a souhaité faire valoir son 'Droit de réponse' que voici, publié dans son intégralité.

Évolution du prix de l'eau : le Grand Avignon rétablit les faits : À la suite de l'article publié le 7 août 2026 sous le titre « Communes du Grand Avignon et du Gard, quand la hausse de l'eau coule en silence », le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Grand Avignon souhaite apporter plusieurs précisions aux habitants.



Cette hausse revient intégralement au Grand Avignon

Contrairement à ce que l'article peut laisser entendre, les recettes supplémentaires ne bénéficieront pas aux délégataires, dont la rémunération reste inchangée. L'intégralité de la hausse revient au Grand Avignon et sera consacrée aux travaux sur les réseaux et les équipements publics d'eau potable et d'assainissement.

Des tarifs qui n'avaient pas évolué depuis 2019

La part du tarif revenant au Grand Avignon n'avait pas augmenté depuis janvier 2019. Pendant plus de sept ans, elle n'a donc suivi ni l'inflation, ni la hausse du coût de l'énergie, des matériaux et des travaux. Dans le même temps, la baisse des consommations d'eau a réduit les recettes, alors que les dépenses d'entretien des réseaux et des équipements restent constantes. Selon les communes, l'évolution s'élève au maximum à 0,31 € HT par mètre cube pour l'eau potable et à 0,29 € HT pour l'assainissement. Pour une consommation moyenne de 120 m³ par an, elle représente un peu plus de 6 € par mois.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Communes du Grand Avignon, quand la hausse de l’eau coule en silence

Des travaux qui ne peuvent plus attendre
Cette évolution permettra de consacrer chaque année 13,7 millions d’euros aux travaux : 6,2 millions pour l’eau potable et 7,5 millions pour l’assainissement. Ces investissements sont nécessaires pour renouveler les canalisations, lutter contre les fuites, sécuriser l’approvisionnement en eau potable, protéger les captages et mettre les systèmes d’assainissement en conformité. Les reporter aurait fragilisé la qualité et la continuité du service rendu aux habitants.

Une décision préparée et assumée collectivement
Le financement du service de l’eau, confronté à la baisse des recettes, est discuté depuis plus d’un an par les élus dans les commissions dédiées. Il a également fait l’objet d’un débat public lors du conseil communautaire du 6 octobre 2025. Une première délibération devait être présentée avant les élections, mais a été retirée faute de majorité. Les maires nouvellement élus ou réélus ont choisi de prendre leurs responsabilités afin de ne pas différer davantage les investissements indispensables.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Le président du Grand Avignon et les quinze vice-présidents ont voté à l'unanimité en faveur de cette évolution tarifaire lors du conseil communautaire du 29 juin 2026.

Une information diffusée avant l'entrée en vigueur
Il est inexact d'affirmer que cette évolution aurait été passée sous silence. Le Grand Avignon a diffusé un communiqué de presse dès le 30 juin 2026. L'information a également été publiée sur son site internet et ses réseaux sociaux, puis relayée par plusieurs communes. Le Grand Avignon fait le choix de la responsabilité : agir maintenant, sans repousser les travaux indispensables ni laisser aux générations futures des réseaux dégradés. Cette décision permet de garantir durablement à chaque habitant une eau de qualité, un approvisionnement sécurisé et un service public fiable.
Tout savoir sur l'eau potable du Grand Avignon ici.
Tout savoir sur l'assainissement ici.
Le Grand Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Copyright Grand Avignon

Syndicat Rhône Ventoux : l’eau, un enjeu majeur pour les élus vauclusiens

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Au début du mois de juillet, le Syndicat Rhône Ventoux a organisé une journée thématique dédiée à l'accueil et à la formation de ses nouveaux délégués, élus à l'issue des élections municipales en mars dernier.

Organisée en partenariat avec Suez, cette journée thématique a représenté une étape importante dans la prise de fonction des élus et dans le renforcement de la gouvernance du service public de l'eau. Ce rendez-vous a permis aux élus de se rencontrer et d'échanger entre eux et avec les équipes du Syndicat Rhône Ventoux et de Suez.

> **« Être délégué au syndicat, c'est porter une vision collective, défendre l'intérêt général et contribuer à des décisions essentielles pour notre territoire. »**
>
> *Jérôme Bouletin, président du Syndicat Rhône Ventoux*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

La journée a été rythmée par différents temps forts comme la présentation des missions et des compétences du Syndicat Rhône Ventoux, le partage des projets structurants du territoire, des échanges autour du rôle et des responsabilités des délégués, mais aussi le décryptage des enjeux techniques, environnementaux et réglementaires liés à la gestion de l'eau et de l'assainissement.

« En tant que partenaire du Syndicat Rhône Ventoux, nous sommes pleinement engagés aux côtés des élus pour les accompagner dans la compréhension des enjeux techniques, environnementaux et réglementaires liés à leurs missions », a affirmé David Gruet, directeur de l'agence Vaucluse de Suez.

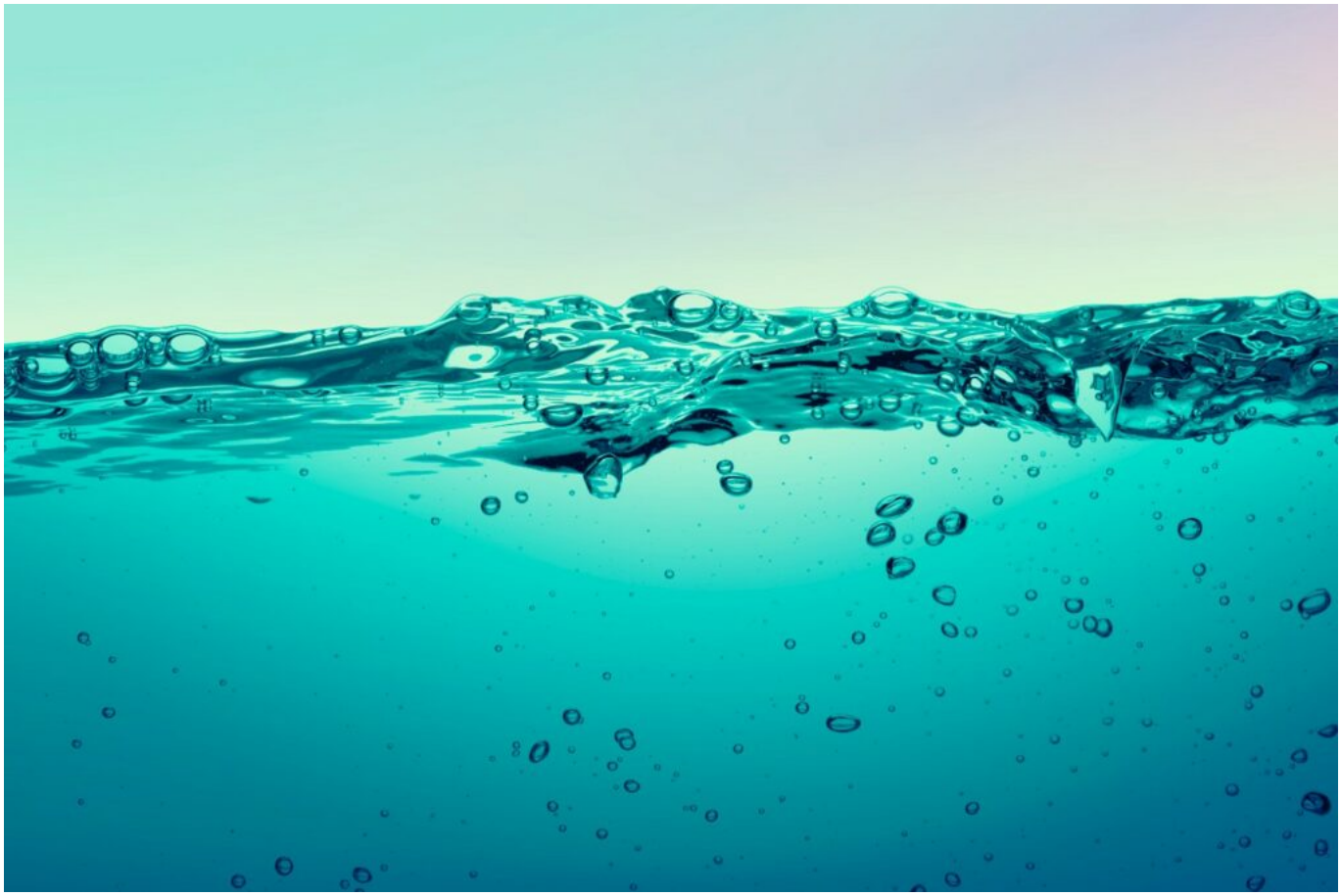
Les communes concernées par le Syndicat Rhône Ventoux :



Sécheresse : le Vaucluse serre la vis sur l'eau

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Face à une dégradation rapide de la situation hydrologique, le préfet de Vaucluse, Thierry Suquet, renforce les restrictions d'usage de l'eau. Depuis aujourd'hui 27 juillet, quatre bassins : la Durance, le Calavon amont, le Sud-Luberon et la Nesque sont placés en alerte sécheresse, tandis que le reste du département demeure en vigilance. L'aménagement hydraulique Durance-Verdon alimente à lui seul 60% des ressources en eau de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Face à des sécheresses de plus en plus fréquentes, préserver cette ressource est devenu un défi majeur pour les territoires, l'agriculture et l'économie locale. Tout en détail ici.

Après plusieurs semaines de fortes chaleurs et un déficit pluviométrique persistant, les nappes et les cours d'eau les plus fragiles poursuivent leur baisse. Les prévisions météorologiques, annonçant une nouvelle vague de chaleur sans précipitations significatives, ont conduit les services de l'État à relever le niveau d'alerte sur plusieurs bassins versants du département.

Une sécheresse qui s'installe durablement

Concrètement, le passage en niveau 'Alerte' entraîne des limitations obligatoires pour tous les usagers : particuliers, collectivités, agriculteurs et entreprises. Arrosage des jardins, remplissage des piscines, lavage des véhicules ou encore certains prélèvements agricoles sont désormais soumis à des restrictions

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

variables selon les territoires. Les autres bassins restent en vigilance, un stade qui appelle chacun à réduire volontairement sa consommation afin d'éviter un durcissement des mesures.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Copyright Publication Aurav Mars 2019 La ressource en eau en Vaucluse

Une ressource sous pression depuis plusieurs années
Cette nouvelle alerte ne constitue pas un épisode isolé. Dès 2019, l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV) dressait un constat préoccupant : la raréfaction de la ressource en eau est devenue un facteur déterminant du développement du territoire. Plusieurs bassins vauclusiens, notamment le Lez, l'Aygues, l'Ouvèze et le Calavon-Coulon, étaient déjà identifiés comme déficitaires, avec des objectifs de réduction des prélèvements pouvant atteindre 40% sur certains secteurs durant la période estivale.

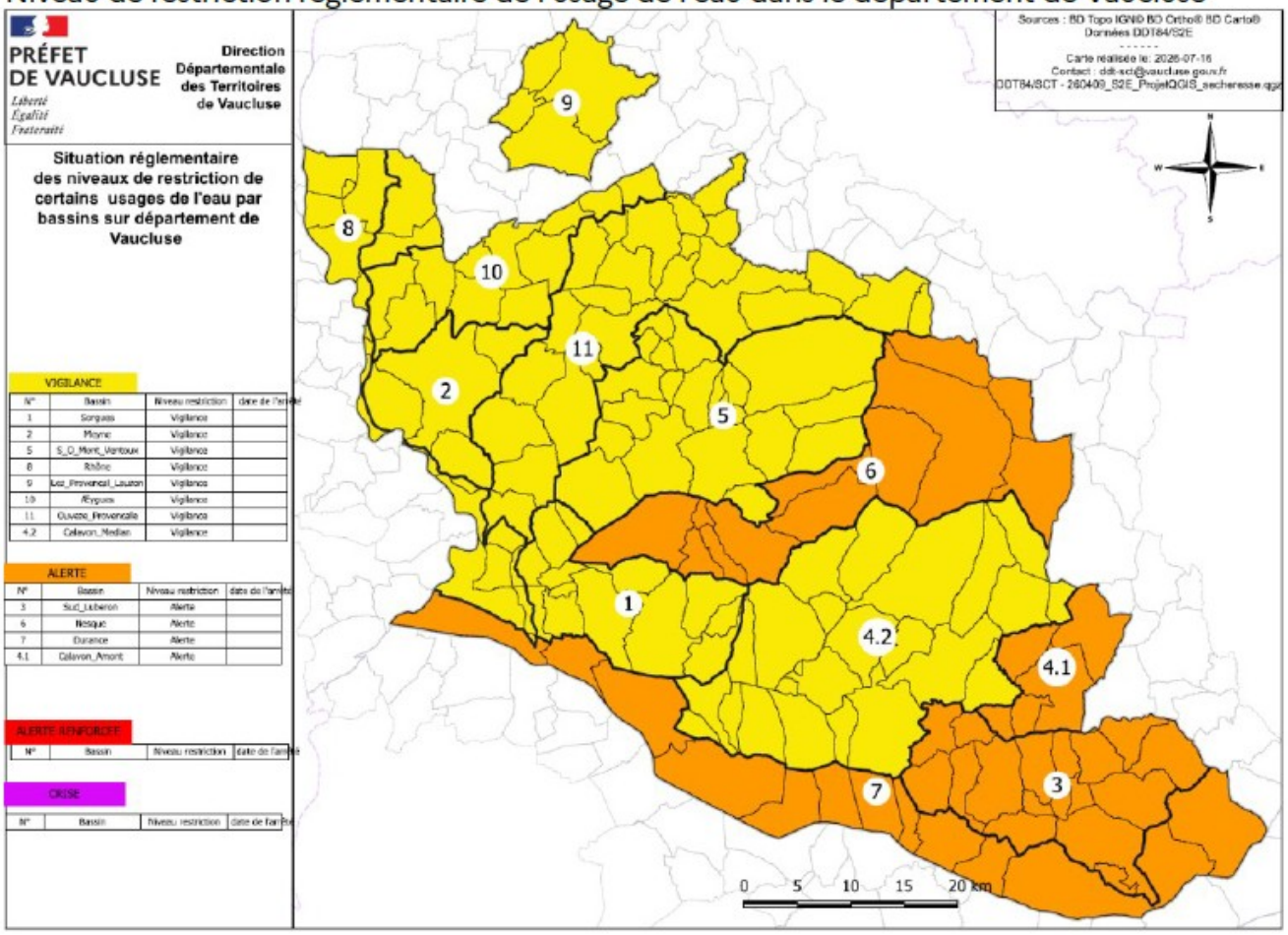
Des températures de plus en plus élevées s'étendant dans le temps
Les projections climatiques accentuent encore cette vulnérabilité. Météo-France prévoit des températures plus élevées, des sécheresses plus longues et des pluies moins fréquentes mais plus intenses. Autrement dit, davantage d'eau en quelques heures… mais moins disponible le reste de l'année.

Le paradoxe vauclusien : un département riche en eau… mais inégalement doté
Le Vaucluse bénéficie de deux grands réservoirs naturels que sont le Rhône et la Durance. Pourtant, cette abondance apparente masque une forte disparité géographique.La partie orientale du département dépend largement des transferts d'eau venus de la Durance, tandis que plusieurs territoires restent tributaires de ressources locales devenues insuffisantes durant l'été. Cette interdépendance explique pourquoi certains secteurs connaissent régulièrement des tensions alors même que d'autres disposent encore de réserves confortables. À l'échelle régionale, 86% des ressources utilisées sont des eaux de surface, et 60% de l'eau consommée en Provence-Alpes-Côte d'Azur provient du système Durance-Verdon, véritable colonne vertébrale hydraulique de la région.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Niveau de restriction réglementaire de l'usage de l'eau dans le département de Vaucluse



Copyright Préfecture de Vaucluse 27 juillet 2026

L'agriculture en première ligne

Premier consommateur d'eau en France, avec près de 48% des volumes consommés, l'irrigation constitue un enjeu particulièrement sensible en Vaucluse. Arboriculture, maraîchage, viticulture ou cultures céréalières dépendent étroitement d'un accès sécurisé à la ressource.

Les territoires les moins irrigués

Selon la Chambre d'agriculture de Vaucluse, les territoires les moins équipés en réseaux d'irrigation modernes sont aujourd'hui les plus exposés. Les secteurs des Côtes-du-Rhône, de l'Enclave des Papes ou encore les vallées de l'Aygues, de l'Ouvèze et du Calavon figurent parmi les plus vulnérables. L'enjeu est désormais d'investir dans des infrastructures plus économes en eau tout en conciliant les besoins agricoles, ceux de l'alimentation en eau potable et la préservation des milieux naturels.

Au-delà des restrictions, préparer l'avenir

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Les mesures préfectorales répondent à l'urgence. Mais elles s'inscrivent dans une stratégie plus large visant à adapter durablement le territoire au changement climatique.Le Département de Vaucluse a d'ailleurs lancé un appel à projets consacré à la restauration du grand cycle de l'eau, destiné à accompagner les collectivités dans des actions de désimperméabilisation des sols, de restauration des zones humides, de renaturation des cours d'eau ou encore de recharge des nappes phréatiques. Ces solutions fondées sur la nature visent à retenir davantage l'eau sur les territoires plutôt qu'à la laisser s'écouler rapidement vers les fleuves.

C'est en Vaucluse que l'on prélève le moins d'eau en Paca

Pas de développement économique sans eau

Parallèlement, les documents d'urbanisme sont désormais appelés à intégrer systématiquement la disponibilité de la ressource avant toute extension urbaine. Une évolution majeure qui fait de l'eau un préalable au développement économique et démographique des territoires. Egalement, lors de l'assemblée générale de la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics, mi-juillet, son président, Daniel Léonard, a plaidé pour une meilleure valorisation des eaux pluviales. Il a déploré que d'importants volumes d'eau s'écoulent chaque année, notamment en octobre, novembre et septembre, sans être captés, alors qu'ils pourraient alimenter des réserves stratégiques pour les périodes de sécheresse, via des systèmes de collecte.

Une vigilance appelée à devenir la norme

Les épisodes de sécheresse se succèdent désormais avec une fréquence inédite. Si les restrictions actuelles concernent principalement certains bassins, elles traduisent une évolution profonde du climat méditerranéen. Pour les spécialistes de l'eau, la question n'est plus de savoir si ces épisodes vont se répéter, mais comment adapter durablement les usages afin de préserver une ressource devenue stratégique et en conserver l'accès démocratique.

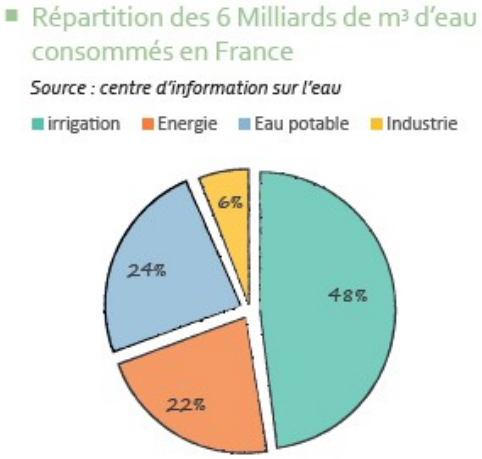
Les infos pratiques

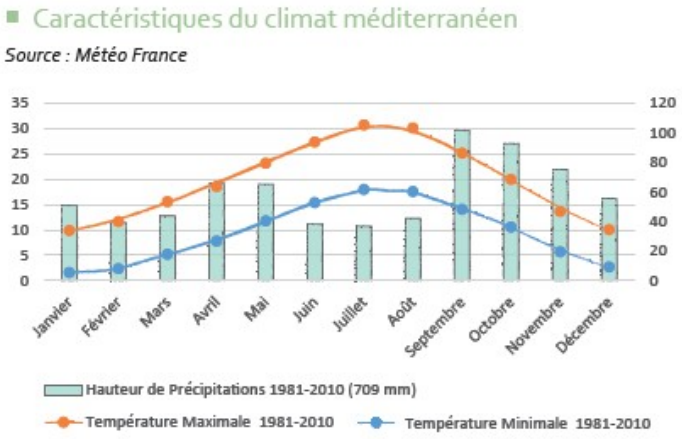
Les habitants peuvent consulter, commune par commune, les restrictions applicables sur la plateforme nationale VigiEau, mise à jour en temps réel par les services de l'État. Toutes les informations utiles sur les restrictions en cours sont disponibles sur le site : https://vigieau.gouv.fr.

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026





Copyright Publication Aurav La ressource en eau en Vaucluse Mars 2019

L'appel à bâtir de Daniel Léonard, président de la Fédé BTP de Vaucluse

C'est en Vaucluse que l'on prélève le moins d'eau en Paca

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Selon une étude de l'Insee Paca, 2,6 milliards de m³ d'eau douce sont prélevés annuellement du milieu naturel en Provence-Alpes-Côte d'Azur (hors volumes destinés à la production d'électricité). Ces prélèvements proviennent très majoritairement des eaux de surface (rivières, lacs…) des zones alpines, où la ressource est stockée grâce à des aménagements hydrauliques. Les usages de l'eau se retrouvent en revanche principalement dans les territoires densément peuplés, notamment du littoral. L'irrigation et l'alimentation des réseaux d'eau potable en constituent les principaux dans ce territoire de plus en plus exposé aux épisodes de sécheresse et où la majorité des masses d'eau de surface présentent un bon ou très bon état écologique.

La gestion de la ressource en eau constitue un enjeu à la fois quantitatif et qualitatif pour les acteurs publics, expliquent Gilles Fidani et Olivier Sanzeri dans l'étude de l'Insee Paca intitulée '2,6 milliards de m³ d'eau prélevés du milieu naturel en 2022'. Les besoins en eau sont étroitement liés à la pression démographique et aux activités économiques (agriculture, industrie…). En période estivale, les besoins en eau potable sont amplifiés par l'accueil des touristes et les activités qui y sont liées. Les besoins en eau pour l'irrigation sont également plus importants l'été, et sont par ailleurs affectés par le changement climatique. En 2022, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2,6 milliards de m³ d'eau douce (hors volumes liés à la production d'électricité) sont prélevés du milieu naturel. La grande majorité de ces prélèvements (84% des volumes) s'effectue dans les eaux de surface (cours d'eau, plans d'eau, etc.) et 16% dans les eaux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

souterraines (nappes souterraines). En France métropolitaine, la part des prélèvements d'eau douce dans les eaux de surface est plus faible (63%, hors production d'électricité). Elle est même inférieure à 40% en Centre-Val-de-Loire, Normandie, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes. »

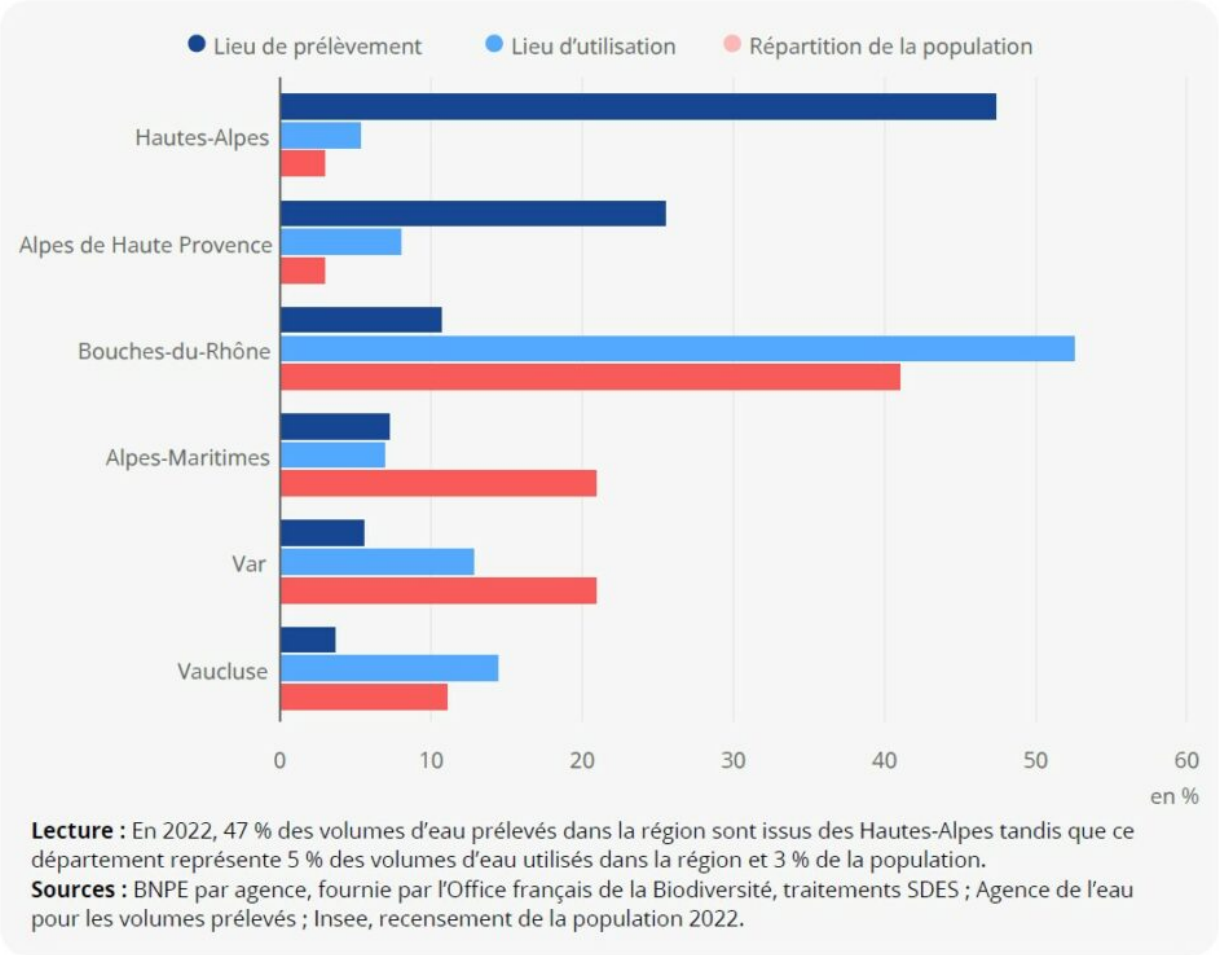
Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence : le robinet de la Région Sud

« La région se caractérise par l'importance de ses aménagements hydrauliques qui compensent les déséquilibres d'accès à la ressource par des transferts d'eau de la zone alpine (bassin versant du Verdon et de la Haute-Durance), où elle est stockée pour garantir une utilisation tout au long de l'année, vers les zones densément peuplées, du littoral notamment, poursuivent les auteurs. Ces aménagements ont permis le développement de l'hydroélectricité, de l'agriculture irriguée, de l'industrie mais aussi la sécurisation de l'alimentation en eau potable et le développement du tourisme. Parmi ces aménagements figurent les lacs artificiels de Serre-Ponçon, de Sainte-Croix et de Saint-Cassien, le canal EDF de la Durance, ainsi que le Canal de Provence, mis en place dans la seconde moitié du XXe siècle. Ce système s'appuie également sur des ouvrages plus anciens, comme le Canal de Marseille, réalisé au milieu du XIXe siècle et les canaux agricoles construits pour les premiers dès le XIIe siècle. Ainsi, à l'intérieur de la région, les territoires de prélèvement et de stockage ne coïncident pas avec les zones d'utilisation de l'eau. Les trois quarts des prélèvements s'effectuent dans les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute- Provence, où sont stockées les principales ressources en eau grâce aux aménagements hydrauliques. En revanche, les lieux d'utilisation de l'eau dépendent davantage de la population présente et des activités économiques. Pour ces besoins, l'eau peut également être prélevée localement (rivières ou nappes phréatiques par exemple), dans les zones moins desservies par les grands ouvrages.

Répartition des volumes d'eau aux lieux de prélèvement et d'utilisation et répartition de la population par département en 2022

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Lecture : En 2022, 47 % des volumes d'eau prélevés dans la région sont issus des Hautes-Alpes tandis que ce département représente 5 % des volumes d'eau utilisés dans la région et 3 % de la population.
Sources : BNPE par agence, fournie par l'Office français de la Biodiversité, traitements SDES ; Agence de l'eau pour les volumes prélevés ; Insee, recensement de la population 2022.

« En 2022, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 634 millions de m³ d'eau prélevés sont destinés directement à l'alimentation en eau potable afin de répondre aux besoins domestiques, tels que l'alimentation, l'hygiène et les usages sanitaires. L'agriculture mobilise directement 710 millions de m³, principalement pour l'irrigation des vergers, des maraîchages, des vignes et des grandes cultures. L'industrie (chimie, pharmacie, agroalimentaire) et d'autres usages économiques, comme l'entretien des voiries, la lutte contre les incendies ou l'arrosage municipal, représentent 255 millions de m³. Ces volumes sont complétés par des transferts d'eau assurés par des canaux principalement destinés à l'agriculture ainsi qu'à l'alimentation en eau potable, à hauteur de 989 millions de m³. Une partie de l'ensemble de ces prélèvements est restituée après usage au milieu naturel. En 2020, en France métropolitaine, 30,2 milliards de m³ d'eau ont été prélevés, pour une consommation finale d'eau de 4,4 milliards de m³, tous usages confondus. »

« L'usage de l'eau pour l'agriculture est plus marqué dans le Vaucluse. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

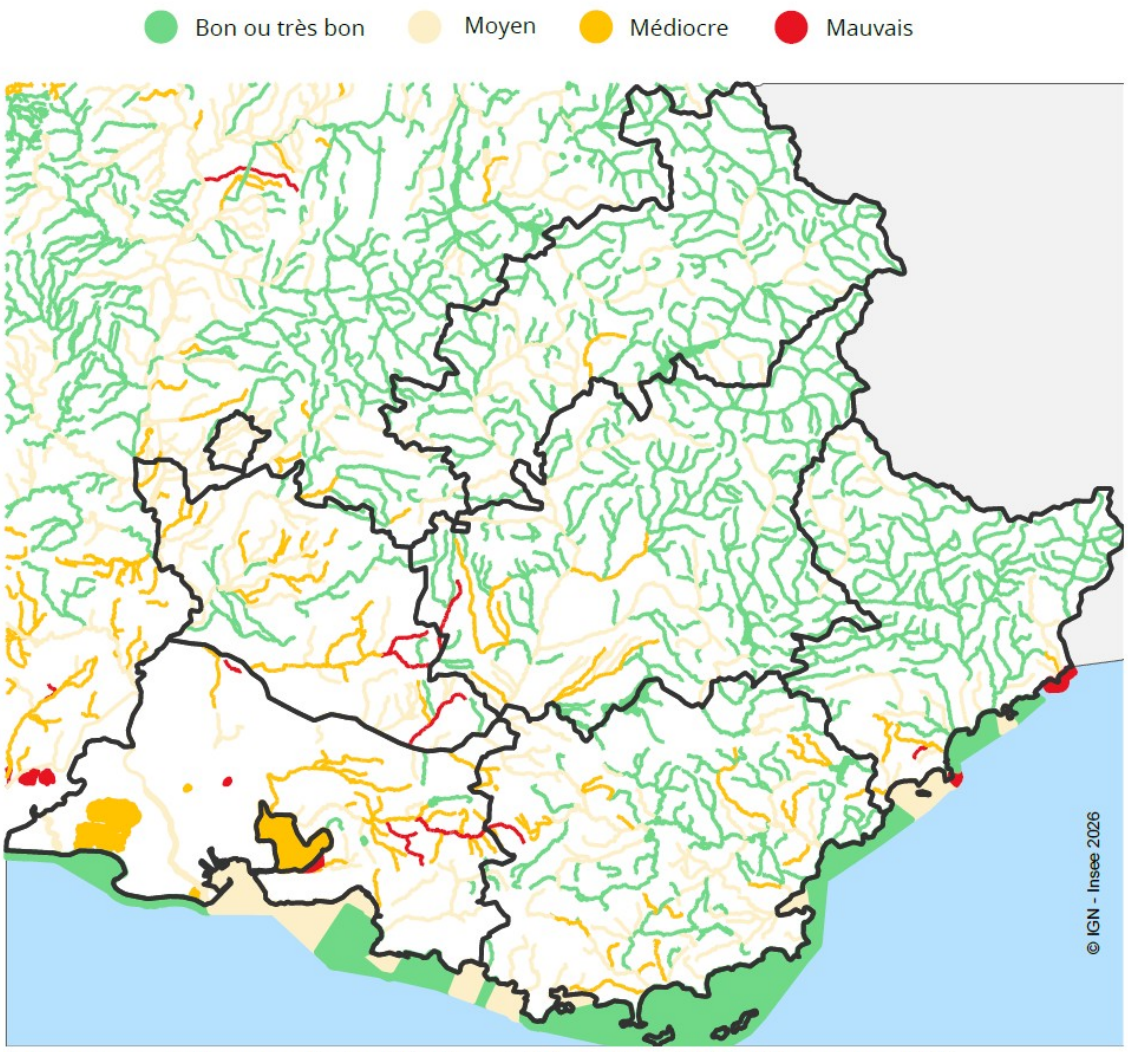
Ecrit par le 8 novembre 2026

« Les usages de l'eau varient selon les départements, en lien notamment avec le tissu économique local. La grande majorité de l'eau utilisée dans les Alpes-Maritimes et dans le Var est destinée à l'alimentation des réseaux d'eau potable. Ces départements, densément peuplés et fortement touristiques, se caractérisent par une moindre présence d'activités agricoles. L'usage de l'eau pour l'agriculture est plus marqué dans les Hautes-Alpes, en Vaucluse et dans les Bouches-du-Rhône. Ce dernier département se distingue aussi par l'importance des prélèvements d'eau destinés à l'industrie. Entre 2012 et 2022, les volumes d'eau prélevée sont assez variables. Sur cette période, le minimum est atteint en 2014 avec 2,2 milliards de m³, tandis que le maximum est observé en 2012 avec 2,7 milliards de m³. Le volume des prélèvements dépend fortement des conditions climatiques. C'est particulièrement le cas pour les prélèvements agricoles, très sensibles aux aléas météorologiques. Par ailleurs, l'amélioration de l'efficacité des canaux (liée à leur régulation et à la modernisation progressive des réseaux de distribution), la hausse du rendement des réseaux d'eau potable (limitation des fuites) et la mise en place de restrictions d'usages et de pratiques plus économes peuvent contribuer à la baisse des prélèvements. »

État écologique des masses d'eau de surface de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2022

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Source : Agences de l'eau - coordination Office français de la Biodiversité (OFB), DCE, rapportage 2022.

La région est vulnérable aux sécheresses

L'étude de l'Insee observe également que « la ressource en eau, globalement abondante dans la région, présente une forte variabilité durant l'année, dans un contexte de réchauffement climatique marqué par la multiplication des épisodes de forte chaleur. La région est ainsi vulnérable aux sécheresses en raison notamment de son climat méditerranéen. En 2022, 470 communes de Provence- Alpes-Côte d'Azur, soit près de la moitié, ont été concernées par un arrêté sécheresse. Sur les dernières décennies, ce nombre a tendance à augmenter. En période de sécheresse, lorsqu'un risque de pénurie d'eau est identifié sur un territoire, des restrictions temporaires peuvent être mises en place afin de sécuriser les usages prioritaires. La part du territoire quotidiennement concernée par des restrictions d'eau renseigne sur l'ampleur de l'épisode de sécheresse, tandis que le niveau des limitations appliquées en reflète l'intensité. Pendant les deux tiers de l'année 2022 (233 jours), des restrictions d'eau de surface ont

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

touché au moins une partie du territoire régional. Signe de l'ampleur croissante de ce phénomène, ce nombre est passé de 192 en 2021 à 321 en 2023 . Durant ces 233 jours de 2022, chaque jour en moyenne, 33% de la superficie du territoire a été concernée par des restrictions d'eau (17% sur les 321 jours concernés en 2023). En 2022, la part du territoire régional soumise à des restrictions a été la plus élevée en août. Lors de ce pic, les mesures de restriction d'eau portaient sur 68% de la superficie et 66 % de la population résidente. Bien qu'un peu moins touchée par les restrictions d'eau que l'année 2022, particulièrement chaude et sèche, l'année 2023 marque aussi un point haut par rapport à la dernière décennie, les recharges de l'hiver 2022-2023 ayant été insuffisantes. Aller vers un usage plus sobre de la ressource en eau pourrait permettre de limiter la survenue des restrictions, leurs effets et les tensions d'usages qu'elles peuvent engendrer. »

L.G.



Une eau plutôt de bonne qualité

En région Paca, la majorité des masses d'eau de surface est de bonne ou de très bon qualité écologique. « En 2022, dans la région, 62% des masses d'eau de surface présentent un état écologique bon ou très bon, précise l'Insee Paca. Cette proportion de bon état n'est dépassée qu'en Corse, où elle atteint 88%, tandis qu'elle est inférieure à 20% dans les régions Centre-Val de Loire, Pays de la Loire et Île-de-France. Au niveau de la France métropolitaine, 41% des masses d'eau de surface ont un état écologique bon ou très bon. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Cependant, l'état écologique des masses d'eaux de surface de la région s'est dégradé entre 2016 et 2025, passant de 69% à 54%. La présence relativement étendue de micropolluants dans l'eau altère la qualité biologique des cours d'eau. Les atteintes à la morphologie des cours d'eau (recalibrages, rectifications, endiguements…) sont également une cause de dégradation de l'état écologique des eaux car elles rendent les rivières plus fragiles aux agressions qu'elles subissent. Enfin, en perturbant la température de l'eau, les régimes pluviométriques et la qualité de l'eau, le changement climatique modifie les conditions de vie des espèces aquatiques et intensifie les événements extrêmes menant à des variations brutales du débit et du niveau d'eau.
Au sein de la région, la part des masses d'eau de surface en bon ou très bon état écologique varie selon les départements, en lien notamment avec les pressions liées à l'urbanisation et aux activités économiques et humaines. Cette part de bon état écologique est nettement plus élevée dans les Hautes-Alpes, les Alpes- de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes, où elle avoisine 80% en 2022. Elle atteint 49% dans le Var et 24% en Vaucluse, tandis qu'elle est de seulement 12% dans les Bouches-du-Rhône.

En ce qui concerne les eaux souterraines, 89% des masses d'eau ont un bon état chimique en 2022 (65% en France métropolitaine). Cette part est nettement plus faible en Île-de-France, dans les Hauts-de-France et en Normandie (au-dessous de 30%). Entre 2016 et 2022, l'état chimique des eaux souterraines de la région s'améliore légèrement.
Crédit photo : DR/Adobe stock 874397619